

République Française
DEPARTEMENT DE LA CREUSE

Syndicat Mixte de Production et d'Interconnexion d'Eau Potable de la Creuse
(SMPIEP 23)

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°2023-33 du 24 octobre 2023

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Creuse pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage des opérations « usine NORD et « usine SUD »

L'an deux mille vingt-trois, le 24 octobre à dix-sept heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte de Production et d'Interconnexion d'Eau Potable de la Creuse s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, 9 avenue du Général de Gaulle à GUERET, sous la présidence de Monsieur Hervé GRIMAUD, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 18 octobre 2023

Etaient présents :

Collectivité	Délégués titulaires	P/A/E	Délégués suppléants présents	Pouvoirs
SIAEP BOUSSAC-GOUZON	TURPINAT Vincent	E		
	GRIMAUD Hervé	P		
	COUTURIER Lionel	P		
	BEUZE Daniel	P		
SIAEP de la Rozeille	BIGOURET Jean-Jacques	P		
	GRANGE David	P		
	LHERITIER Laurent	E		
	PAYARD Christian	E		JJ BIGOURET
SIAEP Vallée de la Creuse	LAFAYE Laurent	P		
	GUETAT Philippe	E		
SIAEP AHUN	COTICHE Thierry	P		
	LAGRANGE Serge	P		
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	CORREIA Éric	E	BODEAU Eric	
	AUCOUTURIER Alex	E		
	PONSARD Philippe	P		
	VELGHE Jacques	P		
	LECLERE Henri	P		
	DUBOSCLARD Thierry	E		
VALLES François	P			

SECRETAIRE DE SEANCE : Thierry COTICHE

RAPPORTEUR : Hervé GRIMAUD

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 13

Pouvoirs : 1

→ 14 votants

Les délégués réunis en bureau le 8 août 2023 ont décidé de retenir le scénario n°2 proposé par le cabinet MERLIN dans le cadre de sa mission d'étude de faisabilité de création du SMPIEP 23 : construction de deux usines de production et de traitement de l'eau, assorties de canalisations d'interconnexion avec les unités de gestion creusoises concernées :

- Une usine dite « usine NORD » sur le périmètre du SAEP de la Vallée de la Creuse destinée à sécuriser la ressource pour le SIAEP de la Vallée de la Creuse et la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret,
- Une usine dite « usine SUD » en remplacement de l'usine d'AHUN actuelle, et pour une alimentation de secours du SIAEP de la Rozeille.

Lors d'une rencontre avec les différents financeurs organisée lundi 18 septembre, il a été convenu de solliciter le Conseil Départemental de la Creuse pour espérer bénéficier d'un appui financier de 25% du montant estimé de la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour lancer la consultation des deux maîtrises d'œuvre. En effet, le calendrier de recrutement du responsable technique nécessite de recourir à une expertise externe.

Le plan de financement serait établi comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES	
Prestation mission AMO	45 000 €	FNADT (mission AMO 55%)	24 750 €
		Conseil départemental de la Creuse (mission AMO 25%)	11 250 €
		Autofinancement SMPIEP (20%)	9 000 €
TOTAL	45 000 €	TOTAL	45 000 €

* * *

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus,
- AUTORISE le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Creuse pour un montant prévisionnel de 11 250 € pour la mission d'AMO en vue de lancer la consultation des deux maîtrises d'œuvre,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Fait à GUERET, le 24 OCTOBRE 2023

Le secrétaire de séance

Thierry COTICHE



Le Président du SMPIEP 23

Hervé GRIMAUD



Syndicat Mixte de Production et
D'Interconnexion d'Eau Potable de la Creuse
3 Rue Hubert Gaudriot - 23000 GUERET
Email : smpiep23@gmail.com
SIRET : 200 100 212 00014